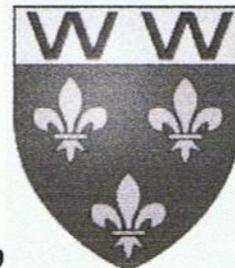




Alain BARNIER
Président du groupe Viviers Bleu Marine
Conseiller municipal Vivarois
Conseiller Communautaire DRAGA
Délégué élu municipal aux Sénatoriales
Courriel : viviersbleumarine@gmail.com
Twitter : @AlainBarnier07/@VIVIERS_RBM
Facebook : www.facebook.com/alain.barnier.39



... Pour l'avenir de Viviers !

Viviers le 15 novembre 2016

Ns Réf : ABFN07/13100290

Objet : COMMUNIQUE DE PRESSE :

(Prise de position assumée lors du conseil municipal du 14/11/2016)

Mesdames, Messieurs,

Par ce présent communiqué, je viens vous faire part des constats et prises de positions assumées du groupe VBM lors du conseil municipal du 14/11/2016, notamment le refus de cautionner cette nouvelle cabale orchestrée contre nous. Le feu aux poudres ayant été engendré suite au communiqué/question de la liste de Viviers En Marche Avec Vous, où cette dernière intervention méprisante a engendré une réaction légitime de notre part, et il est vrai peut protocolaire.

Salutations respectueuses,

Alain BARNIER

Le droit à l'expression n'autorise pas tout, et surtout pas de la désinformation nauséabonde devant les principaux « mis en cause » !

Encore moins quand les propos tenus dans cette question diverse mélangent mensonge et amalgame en toute connaissance de cause... D'où mon intervention obligatoire et forcée aux agissements de Léon WERCHOWSKI porte-parole du groupe VEMAV lors de cette question non anodine posée.

Le maire Christian LAVIS, l'ensemble des conseillers municipaux, dont ce même Léon Werchowski sont parfaitement informés de la scission Porquet avec VBM et son président de groupe Alain Barnier depuis juillet 2014. VEMAV n'a pas hésité à démarrer ces propos sur cet amalgame, d'où mon courroux !

Notre groupe VBM et notre travail « dérangeant » beaucoup de personnes, c'est une évidence depuis de nombreux mois. L'ensemble de ces agissements que je n'hésite pas à nommer « cabale » étant cautionné par le maire Christian LAVIS qui a laissé faire par complaisance, voire peut-être par pur intérêt, et évidemment par Céline PORQUET qui brille par son soutien tacite à ce même maire.

Nous en avons un petit aperçu quand cette dernière valide la délibération n°2 concernant la modification du PLU, où Céline PORQUET avalise l'ensemble de cette délibération, que cela soit la tranche 1 concernant la validation des projets : crèche, résidences seniors, et ensemble pavillonnaire pour lesquels nous sommes évidemment pour. Mais elle avalise aussi la tranche 2, qui engendrera de futures expropriations et taxations foncières importantes pour les propriétaires concernés, et pour laquelle, nous sommes farouchement opposés.

La phrase de Céline PORQUET qui invoque ce cautionnement complet du projet du maire et de sa majorité est que : « l'utilité publique prime sur l'intérêt privé », et cela au détriment des futurs propriétaires taxés et expropriés, qui, de par leurs durs labeurs, se sont construits un bien. Cela se voit que Céline PORQUET n'est pas propriétaire. L'estocade finale venant de Thierry VERON qui parle de « détails » concernant ces derniers points, nous démontre un nouveau pas vers la dictature et les taxations d'offices que Céline PORQUET est pourtant sensée combattre.

Céline Porquet a également tout intérêt à ce que son nom soit assimilé à notre travail comme à nos actions. Profitant de son élection grâce à notre liste et à notre équipe, elle ne cesse de nous attaquer en agissant comme un coucou. Elle se positionne en permanence aux côtés de ceux qui nous attaquent. Nous n'avons décidément pas les mêmes convictions avec cette personne concernant la défense des administrés, la droiture, l'honnêteté, l'honneur, le refus de l'opportunisme et de l'arrivisme.

Je tiens à rappeler que cette question qui n'en était pas réellement une, posée d'une façon plus ou du moins déguisée, n'était en fait qu'une reprise d'un communiqué de presse envoyé le 22 octobre 2016 à l'ensemble des élus vivarois, à la presse et à tous autres supports médiatiques, et concerner en fait l'accueil des clandestins.

Le maire de Viviers s'est d'ailleurs déjà positionner clairement sur le sujet, lorsque Céline Porquet dans ces mêmes questions diverses lors du dernier conseil municipal du 14/10/2016 avait présenté la charte du FN « ma commune sans migrants ». Il a également mentionné qu'il respecterait l'état de droit. Cette deuxième interpellation du groupe VEMAV n'avait donc pas lieu d'être, si ce n'est pour orchestrer la poursuite de la cabale qui nous discrédite d'une manière abjecte et peu glorieuse au sein de ce conseil.

Nous avons la délicatesse de n'intervenir au sein du conseil municipal qu'en effectuant notre sacerdoce d'élus. Nous n'intervenons que sur des décisions et positionnements qui ne concernent que notre commune ou notre intercommunalité. Nous rappelons à nouveau que nous n'accepterons jamais, et que je n'accepterais jamais que Céline PORQUET soit assimilée de près ou de loin à notre groupe Viviers Bleu Marine.

Je précise donc pour la énième fois, que Céline PORQUET a été exclue de notre groupe en juillet 2014 pour avoir trahi l'équipe de Viviers Bleu Marine. Cette dernière et l'ancien SD du FN07 Christian GRANGIS ont orchestré contre nous ; et surtout contre moi des actes répréhensibles.

Suite à ces agissements, une plainte au pénal avec constitution de partie civile a été déposée auprès du tribunal de grande instance de Privas en avril 2015.

J'ai été reconnu partie civile en novembre 2015, et qu'à ce jour, l'instruction est toujours en cours. Je n'en dirais pas plus pour ne pas parasiter cette dernière. Vous trouverez les justificatifs en pièces jointes, et vous comprendrez d'autant plus notre intervention qui se révélait plus qu'obligatoire.